



## Un 1<sup>er</sup> mai sans renouveau

Alors que tous les indicateurs passaient au rouge les uns après les autres à compter du premier trimestre 2008, Laurence Parisot a découvert la crise le 12 septembre de la même année à l'occasion de la chute financière et médiatique de Lehmann Brothers. Le Cerf s'en est déjà étonné. Interrogée sur une date de reprise, Laurence Parisot s'appuie sur les prévisions d'économistes qui disent qu'il faut attendre deux ou trois ans à compter du début de la crise. Tout dépendrait donc de cette fameuse date d'entrée en crise ! Or la présidente du Medef reconnaît, sept mois après ses premières déclarations, qu'elle ne sait pas quand la crise a commencé. Affligeant...

Dans cette course à l'existence et à l'autojustification, la CGPME n'est pas en reste. Elle a commandé en effet **un sondage** sur la situation des PME et des TPE. Le résultat est stupéfiant : les TPE ne seraient pas autant touchées par la crise qu'on l'avait cru et il n'y aurait pas véritablement de problème d'accès au crédit ! C'est oublier l'explosion sans précédent des défaillances d'entreprises et du chômage depuis un an. Heureusement, le même 30 avril, la Fédération des Centres de Gestion Agréés a publié une étude reposant sur des données statistiques, pas un sondage, qui invalide tous ces résultats : l'activité des TPE s'est en réalité effondrée de 2,4% en 2008, un effondrement qui s'est poursuivi au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 avec une aggravation au mois de mars. François Fillion est donc mieux informé que les organisations représentatives quand il annonce, au même moment, que 2009 sera une année noire. Il n'a pas tort, car il faut 2% de croissance annuelle pour stabiliser le nombre de défaillances à un niveau habituellement accepté.

Selon les observateurs, la relative résistance des TPE dans ce contexte, s'explique par leur adaptabilité et leur souplesse. Cette souplesse a cependant ses limites, le Cerf ne cesse de le rappeler depuis des mois : c'est la réduction de la rémunération du patron de TPE, souvent sa suppression pure et simple, qui permet d'espérer passer un cap difficile et de maintenir les autres emplois... Et il faut se rappeler que les TPE représentent quand même plus de 40% des actifs. Derrière les mots de "résistance" se cache une réalité rarement mise en avant et occultée en ce 1<sup>er</sup> mai par les syndicats de salariés qui défilent.

En ce même mois d'avril, chacun s'est interrogé, parfois offusqué, des séquestrations de patrons et de la violence croissante des conflits sociaux. Certains se sont même interrogés sur la faiblesse des syndicats. La situation est en réalité inverse : ils sont trop puissants par rapport à ce qu'ils représentent réellement. Les dirigeants des syndicats, quoiqu'ils en disent, portent une lourde responsabilité sur les violences actuelles : leurs postures médiatiques alimentent une lutte des classes qui est pourtant inefficace à appréhender la réalité de l'évolution économique et sociale de notre système et les difficultés qui en découlent. Rappelons que les patrons gagnent en moyenne 22 100 euros par an, soit moins de 7 euros de l'heure, loin des millions de quelques dirigeants salariés et des amalgames sans fin des centrales syndicales...

Dès lors, il n'est pas étonnant que les représentants syndicaux sur le terrain, et il faut les saluer, confrontés au principe de réalité, passent des accords avec les dirigeants des entreprises. Il n'est pas moins étonnant qu'une base, alimentée par la violence et la fausseté des propos tenus dans les médias depuis des années par les leaders syndicaux, dénonce ces accords. Le principe de réalité et l'idéologie ne peuvent coexister. C'est là l'origine de la violence. Venir la dénoncer à la télévision, comme le font les ténors syndicaux, rappelle l'attitude de ceux qui sont prêts à dire n'importe quoi, côté patronal, pour exister dans les médias.

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -  
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)